

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

**Décret n° 2007-713 du 4 mai 2007 portant application de l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 et relatif à la délimitation de la zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20057156 dénommé « Logistique Seine Normandie »**

NOR : INDI0750086D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 ;

Vu le décret n° 2005-765 du 8 juillet 2005 portant application de l'article 24 de la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) et relatif aux pôles de compétitivité ;

Vu les décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet 2005 désignant des pôles de compétitivité et du 14 octobre 2005 désignant des zones de recherche et développement ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20057156 dénommé « Logistique Seine Normandie » est définie par la liste des communes figurant en annexe au présent décret.

**Art. 2.** – Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 mai 2007.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,  
des finances et de l'industrie,*

THIERRY BRETON

*Le ministre de l'intérieur  
et de l'aménagement du territoire,*  
FRANÇOIS BAROIN

*Le ministre de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur  
et de la recherche,*

GILLES DE ROBIEN

### A N N E X E

ZONE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ N° 20057156  
DÉNOMMÉ « LOGISTIQUE SEINE NORMANDIE »

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
14333	Honfleur.
27003	Acquigny.
27006	Aizier.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
27013	Amfreville-sous-les-Monts.
27014	Amfreville-sur-Iton.
27015	Andé.
27017	Angerville-la-Campagne.
27020	Arnières-sur-Iton.
27031	Aviron.
27039	Barneville-sur-Seine.
27044	Les Baux-Sainte-Croix.
27064	Berville-sur-Mer.
27081	Boncourt.
27099	Le Boulay-Morin.
27132	Caugé.
27133	Caumont.
27147	La Chapelle-du-Bois-des-Faulx.
27158	Cierrey.
27168	Connelles.
27169	Conteville.
27184	Crasville.
27200	Dardez.
27216	Emalleville.
27229	Evreux.
27233	Fatouville-Grestain.
27234	Fauville.
27243	Fiquefleur-Equainville.
27280	Gauciel.
27282	Gauville-la-Campagne.
27299	Gravigny.
27306	Guichainville.
27321	La Haye-le-Comte.
27322	La Haye-Malherbe.
27330	Herqueville.
27332	Heudebouville.
27347	Huest.
27351	Incarville.
27353	Irreville.
27363	Le Landin.
27365	Léry.
27375	Louviers.
27386	Le Manoir.
27388	Marais-Vernier.
27401	Le Mesnil-Fuguet.
27403	Le Mesnil-Jourdain.
27410	Miserey.
27439	Normanville.
27451	Parville.
27456	Pinterville.
27458	Pîtres.
27464	Le Plessis-Grohan.
27469	Pont-de-l'Arche.
27474	Poses.
27483	Quatremare.
27485	Quillebeuf-sur-Seine.
27489	Reuilly.
27504	Sacquenville.
27518	Saint-Aubin-sur-Quillebeuf.
27528	Le Vaudreuil.
27537	Saint-Etienne-du-Vauvray.
27546	Saint-Germain-des-Angles.
27560	Saint-Luc.
27570	Saint-Martin-la-Campagne.
27598	Saint-Pierre-du-Vauvray.
27601	Saint-Samson-de-la-Roque.
27602	Saint-Sébastien-de-Morsent.
27611	Saint-Vigor.
27615	Sassey.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
27623	Surtauville.
27624	Surville.
27651	Tournedos-sur-Seine.
27652	Tourneville.
27659	La Trinité.
27665	Trouville-la-Haule.
27666	La Vacherie.
27668	Le Val-David.
27678	Les Ventes.
27684	Le Vieil-Evreux.
27686	Vieux-Port.
27697	Vironvay.
27701	Val-de-Reuil.
76005	Amfreville-la-Mi-Voie.
76020	Anneville-Ambourville.
76056	Bardouville.
76069	Belbeuf.
76088	Berville-sur-Seine.
76095	Bihorel.
76103	Bonsecours.
76108	Bois-Guillaume.
76131	La Bouille.
76157	Canteleu.
76164	Caudebec-en-Caux.
76167	Cauville-sur-Mer.
76169	La Cerlangue.
76212	Darnétal.
76216	Déville-lès-Rouen.
76222	Duclair.
76238	Epouville.
76270	Fontaine-la-Mallet.
76273	Fontaine-sous-Préaux.
76275	Fontenay.
76296	Gainneville.
76305	Gonfreville-l'Orcher.
76319	Grand-Couronne.
76322	Le Grand-Quevilly.
76341	Harfleur.
76350	Hautot-sur-Seine.
76351	Le Havre.
76354	Hénouville.
76362	Heurteauville.
76366	Le Houllme.
76367	Houpeville.
76377	Isneauville.
76378	Jumièges.
76384	Lillebonne.
76401	La Mailleraye-sur-Seine.
76402	Malaunay.
76404	Manéglise.
76409	Mannevillette.
76410	Maromme.
76419	Mauny.
76429	Le Mesnil-Esnard.
76436	Le Mesnil-sous-Jumièges.
76447	Montivilliers.
76451	Mont-Saint-Aignan.
76457	Moulineaux.
76471	Norville.
76473	Notre-Dame-de-Bliquetuit.
76474	Notre-Dame-de-Bondeville.
76475	Franqueville-Saint-Pierre.
76476	Notre-Dame-de-Gravenchon.
76477	Notre-Dame-du-Bec.
76481	Octeville-sur-Mer.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
76484	Oissel.
76489	Oudalle.
76497	Petit-Couronne.
76498	Le Petit-Quevilly.
76499	Petiville.
76513	Quevillon.
76533	Rogerville.
76534	Rolleville.
76536	Roncherolles-sur-le-Vivier.
76540	Rouen.
76550	Sahurs.
76552	Sainte-Adresse.
76560	Saint-Aubin-Epinay.
76575	Saint-Etienne-du-Rouvray.
76591	Saint-Jacques-sur-Darnétal.
76592	Saint-Jean-de-Folleville.
76599	Saint-Léger-du-Bourg-Denis.
76614	Saint-Martin-de-Boscherville.
76616	Saint-Martin-du-Manoir.
76617	Saint-Martin-du-Vivier.
76622	Saint-Maurice-d'Etelan.
76625	Saint-Nicolas-de-Bliquetuit.
76627	Saint-Nicolas-de-la-Taille.
76634	Saint-Pierre-de-Manneville.
76636	Saint-Pierre-de-Varengeville.
76657	Saint-Vigor-d'Ymonville.
76659	Saint-Wandrille-Rançon.
76660	Sandouville.
76681	Sotteville-lès-Rouen.
76684	Tancarville.
76709	Le Trait.
76717	Val-de-la-Haye.
76727	Vatteville-la-Rue.
76742	Villequier.
76750	Yainville.
76759	Yville-sur-Seine.